

L'Abéille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux : rue de Chartres No 233.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI, MATIN, 25 OCTOBRE 1895.

Fondée le 1er septembre 1827

L'Abéille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 233 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La.
Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 25 OCTOBRE 1895.

PAIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.
Un an.....\$12 00
Six mois..... 6 00
Trois mois..... 3 00
Quatre mois..... 1 00
On s'abonne annuellement, à la semaine, à l'occurrence des porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE
Un an..... \$3 00
Six mois..... 1 50
Trois mois..... 1 00

Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts à la ligne, voir la 3e page.

Convention des cours d'eau. — Une mesure habile.

La convention des cours d'eau vient d'accomplir une œuvre bonne et utile. Elle s'est tracé un excellent programme; elle a nommé des comités pour s'occuper, d'une façon plus ou moins active, de ses affaires, pour se rendre, à un moment donné, à Washington et exercer une pression puissante sur le Congrès. Mais une œuvre de ce genre ne se poursuit pas de façon intermittente par à-coups.

Il faut apporter une activité incessante, de tous les jours, de tous les instants. Le Congrès ne fait peut-être pas grand-chose, mais il a beaucoup à faire. Il écoute celui qui arie le plus fort, il cède à celui qui est le plus pressé, le plus opiniâtre, à celui qui ne lui laisse pas un moment de repos. Le Mississippi, le bas-Mississippi, surtout, est bien loin. En politique, c'est une non-valeur. Cela ne rapporte pas, comme toutes les questions générales, du reste. On n'arrive pas à se faire une grande position, on ne se laisse pas aux hauts emplois lucratifs, on s'en occupe. On ne peut donc, en ce qui le concerne, compter sur un zèle intermittent, sur un zèle "limited", comme disent les Américains; d'où l'on est obligé d'en venir à la nomination d'un commissaire permanent qui ne s'occupe que de cela, qui n'a pas d'autre raison d'être.

C'est ce qu'a parfaitement compris la convention des cours d'eau. Aussi, les différents Bureaux de Levées se sont-ils entendus, dans ce but. Ils se sont cotés et ont voté une somme de \$1,000 pour entretenir à Washington, un agent qui connaisse à fond la question et n'ait d'autre chose à faire que de s'en occuper, qui signale les accidents, à mesure qu'ils se produisent, qui suggère les moyens d'y remédier ou de les prévenir, et s'en serve de guide au comité, quand il se réunira ou se transportera à Washington pour faire ses réclamations. On se rit souvent des spécialistes; c'est pourtant à eux que l'humanité doit presque tous ses progrès. Il en sera de même de l'affaire du Mississippi. Cette mesure lui fera peut-être plus de bien que toutes celles que l'on a prises jusqu'ici.

Le Baron Lavrey et Napoléon Ier.

Le baron Lavrey avait un autre profond pitié pour le souvenir de Napoléon Ier qu'il avait pu connaître, étant tout enfant.

En 1834—il avait vingt-six ans—le jeune chrétien fut appelé à Rome où il contribua à donner des soins à la mère du grand Empereur, qui acheva de vivre tristement au palais Rivoli.

C'est le cardinal Joseph Fesch qui le reçut et qui l'introduisit dans le cabinet de Madame Méro.

Celle-ci était couchée dans un petit lit à rideaux blancs, un lit d'enfant.

C'était le lit de Napoléon et Napoléon et c'est là que Mme Letitia Bonaparte voulait mourir.

Mme Méro fit un accueil sympathique au jeune chirurgien, à qui elle tendit la main. Elle était aveugle depuis plusieurs années, c'est pourquoi, comme beaucoup d'aveugles, elle voulait coucher le visage de sa tête et de ses pieds sur le lit.

SAINT-SIÈGE.

La protestation que le Souverain-Pontife a désiré faire contre les fêtes du 20 septembre, commémoratives de la prise de Rome par les Italiens, a pris la forme d'une lettre au cardinal Rampolla. On attendait, depuis quelques jours, avec une légitime curiosité, la publication de ce document, auquel le monde chrétien tout entier attachait une grande importance. Léon XIII s'y est borné à une manifestation qu'on peut appeler d'ordre intérieur, puis qu'elle se passe entre le Souverain-Pontife et son ministre. On peut même remarquer que la lettre pontificale, écrite en italien, semble plus particulièrement réservée aux populations du royaume d'Italie et a pour but d'agir sur leur esprit plutôt que sur l'opinion à l'étranger.

Mais, quelle qu'ait été à cet égard la pensée de Léon XIII, sa protestation n'en reste pas moins un fait historique dont on ne saurait méconnaître l'importance. Ce qui frappe dans le ton général des paroles du Saint-Père, c'est qu'elles sont plus attristées qu'irritées. Il espère, dit-il, plus d'égards pour "sa vieillesse." Il croit qu'au moins "un sentiment d'humanité lui épargnerait la douleur d'être témoin de l'apothéose de la révolution italienne et de la spoliation du Saint-Siège." Ce qui l'afflige surtout, "c'est le dessein de perpétuer plutôt que d'éliminer un conflit dont nul ne peut mesurer les effets désastreux."

L'OPINION PUBLIQUE.

Les lignes qui suivent donneront une idée de la diversité des sujets traités en un jour par les feuilles parisiennes :

M. Rochefort, dans l'*Intransigeant*, proteste contre les massacres d'Arménie.

M. Duranc, dans la *Lanterne*, dit que "Tananarive prise, il ne nous reste plus que Madagascar à conquérir, à organiser et à garder."

M. de Casagrande, dans l'*Autorité*, parlant du congrès de Breslau, commente les socialistes allemands avec les socialistes français.

M. Palletan, dans le *Rappel*, s'occupe de deux grosses questions que les Chambres seules ont à examiner dans la rentrée : la grève de Carmaux et l'expédition de Madagascar.

M. Jules Delahaye, dans la *Libre Parole*, consacre un article élogieux à Pasteur.

M. de Kérouhan, dans le *Soleil*, dit que la prise probable de Tananarive n'est pas les erreurs et les fautes commises.

Dans le *Gil Blas*, interview de M. Louis Gaillard avec M. Pinel, roi des Érechons.

Dans les *Débats*, article sur l'impudence de la Chambre "à mener à bien une œuvre de longue haleine" (le budget).

M. Tony Révillon, dans le *Radical*, dit qu'il l'expédition de Madagascar est "une œuvre de commencement à la fin, si les organisateurs eussent tenu les soldats."

M. Pichard, dans le *Petit Journal*, traite la question de l'adoption des eaux de Léman à Paris et expose les raisons qui militent en faveur de ce projet.

M. Yves Guyot, dans le *Sicéle*, consacre un quatrième article au déclinisme des routes nationales.

M. Louis Dubreuil, dans la *Petite République*, publie, sur la question de Madagascar, un article dont le titre : *Le Crime dément*, est suffisamment explicite.

Dans l'*Événement*, article sur la convention franco-chinoise et la dissolution de l'Etat-tampon.

Les Trappistes et la loi d'accroissement.

Le Père Wart, général de l'ordre des Trappistes, dans une lettre adressée au cardinal Richard, archevêque de Paris, et au cardinal Langénieux, archevêque de Reims, fait connaître, au sujet de la loi d'accroissement, les quarante-cinq supérieurs de l'ordre présents au Chapitre général tenu à Lunanville, résolu de ne pas payer "spontanément" un impôt qu'ils considèrent comme contraire à l'équité et à la Constitution fondamentale de leur pays.

Moines, enfants de saint Bernard, voués à la sainte pauvreté, nous réprouvons les salons, les parades, les fêtes humaines, et plutôt que d'être paillard, nous subissons les conditions d'une attitude digne et nous avons la ferme conviction que Dieu agréera l'abandon de nos biens, nous donnera même une vie nouvelle à leurs œuvres.

Frère à nos seigneurs, nous espérons cependant que la justice triomphera en France avant que nous ayons à payer "spontanément" un impôt qu'ils considèrent comme contraire à l'équité et à la Constitution fondamentale de leur pays.

Moines, enfants de saint Bernard, voués à la sainte pauvreté, nous réprouvons les salons, les parades, les fêtes humaines, et plutôt que d'être paillard, nous subissons les conditions d'une attitude digne et nous avons la ferme conviction que Dieu agréera l'abandon de nos biens, nous donnera même une vie nouvelle à leurs œuvres.

Frère à nos seigneurs, nous espérons cependant que la justice triomphera en France avant que nous ayons à payer "spontanément" un impôt qu'ils considèrent comme contraire à l'équité et à la Constitution fondamentale de leur pays.

Moines, enfants de saint Bernard, voués à la sainte pauvreté, nous réprouvons les salons, les parades, les fêtes humaines, et plutôt que d'être paillard, nous subissons les conditions d'une attitude digne et nous avons la ferme conviction que Dieu agréera l'abandon de nos biens, nous donnera même une vie nouvelle à leurs œuvres.

Frère à nos seigneurs, nous espérons cependant que la justice triomphera en France avant que nous ayons à payer "spontanément" un impôt qu'ils considèrent comme contraire à l'équité et à la Constitution fondamentale de leur pays.

Moines, enfants de saint Bernard, voués à la sainte pauvreté, nous réprouvons les salons, les parades, les fêtes humaines, et plutôt que d'être paillard, nous subissons les conditions d'une attitude digne et nous avons la ferme conviction que Dieu agréera l'abandon de nos biens, nous donnera même une vie nouvelle à leurs œuvres.

Frère à nos seigneurs, nous espérons cependant que la justice triomphera en France avant que nous ayons à payer "spontanément" un impôt qu'ils considèrent comme contraire à l'équité et à la Constitution fondamentale de leur pays.

Les pourvoyeurs de l'histoire.

Les journaux anglais signaient avec indignation le langage de leurs confrères bulgares, qui s'expriment avec une véhémence toute balkanique contre les correspondants étrangers dont les révélations ont jeté de si étranges lueurs sur les incursions sanglantes des tenants de la Grande-Bulgarie en Macédoine. Non seulement cette presse violente somme le gouvernement d'expulser les journalistes étrangers, mais le *Progress*, qui, dit-on, émerge aux fonds secrets de la principauté, menace les susdits écrivains d'assassinat, pour s'être permis de froisser l'amour-propre national. Il est certain que les correspondants de journaux doivent garder une certaine mesure dans leurs appréciations sur les pays qui leur donnent l'hospitalité et leur fournissent de l'encre, mais cependant quand les renseignements qu'ils transmettent ne sont pas de nature à nuire à la défense nationale, il ne faut pas s'en étonner. Ce sont les pourvoyeurs de l'histoire et ils ont le droit de tout dire. Nous ne devons pas, du reste, nous étonner de ces susceptibilités déplacées chez un peuple jeune, quand, en France, on a vu souvent, à l'occasion de certains de ces correspondants, s'élever des polémiques irritantes.

Une affaire mystérieuse.

Le *Petit Méridional* raconte une affaire mystérieuse, qui, espérons-le, n'a pas de suite. Il s'agit d'un vol de poudre commis par deux sergents du 2e génie. L'autorité militaire n'a pu découvrir le lieu où se sont cachés les deux sergents, car elle a été dérobée, car elle assure que jamais on n'est aperçu qu'il y a eu du vol de poudre dans les magasins, et elle ajoute que le décompte du vol est dû à une circonstance fortuite.

L'enquête, au sujet de cette affaire, a été confiée à M. le capitaine du génie Auzan, qui a presque terminé son travail. "Nous croyons savoir, dit le *Petit Méridional*, que l'enquête a révélé les détails suivants :

"Un capitaine du génie est un jour en conversation avec un sergent et lui dit : 'Mais pourquoi n'avez-vous pas fait un rapport sur ce vol de poudre ?' Le sergent lui répondit que le rapport avait été fait, mais qu'il n'avait pas été reçu. Le capitaine lui dit : 'Mais pourquoi n'avez-vous pas fait un rapport sur ce vol de poudre ?' Le sergent lui répondit que le rapport avait été fait, mais qu'il n'avait pas été reçu."

"Ce sergent répondit que le rapport avait été fait, mais qu'il n'avait pas été reçu. Le capitaine lui dit : 'Mais pourquoi n'avez-vous pas fait un rapport sur ce vol de poudre ?' Le sergent lui répondit que le rapport avait été fait, mais qu'il n'avait pas été reçu."

"Un soir, il y a peu de temps, un adjudant surpris dans le polygone l'un des sergents portant un sac contenant cinq kilos environ de poudre, le sergent fut accompagné de son camarade. Amis, les deux sergents furent mis en prison où ils sont encore."

"On n'est pas parvenu à leur faire dire le nom de l'individu auquel ils ont remis la poudre. Les deux sergents ont posé du reste des conditions absolues aux charges qui pèsent sur eux."

"Cependant, d'après les renseignements particuliers, le signalement du sergent qui se lie ou se rendrait les militaires pour lever la poudre seraient connus. Des recherches ont été faites, mais, croyons-nous, ordonnées à la police."

VISITE IMPÉRIALE.

A l'occasion de la visite que S. A. I. le grand duc Constantin de Russie et la grande duchesse viennent de faire à l'Académie Française, il est intéressant de rappeler celle qui fut faite le grand-duc et la grande-duchesse en Russie en 1873.

On retrouve le procès-verbal dans les registres des séances de la compagnie.

Le 27 mai 1873, étaient présents : MM. le cardinal de Rohan, l'archevêque d'Alais, D'Alambert, le duc de Nivernois, le maréchal de Duras, de Méro, le comte de Trossat, le marquis de Pasigny, Gaillard, le marquis de Condorcet, l'archevêque de Lyon, Lemoine, Millot, Radonvilliers, Marconet, Brasseur, l'évêque de Sens, le cardinal de Metz, l'archevêque de Toulouse, de Boismont.

L'Académie couronnée par billes était composée d'un nombre de 24 académiciens, Russie, qui voyageait sous le nom de comte et comtesse de Nord, sont venus à la séance. Ils ont été reçus dans l'antichambre par les officiers et introduits dans la salle d'assemblée, où le cardinal de Rohan, directeur, a fait mettre le comte de Nord à sa place et la comtesse de Nord après le directeur. Les personnes de la suite se sont placées aux côtés de la comtesse de Nord et M. de La Harpe a été nommé secrétaire. M. de La Harpe a lu l'abbé Arnaud, un portrait de Jules César; et M. de La Harpe, une épître sur la poésie descriptive. L'Académie a prononcé ensuite à l'unanimité que le comte de Nord et sa suite ont été reçus dans l'antichambre et ont été introduits dans la salle d'assemblée, où le cardinal de Rohan, directeur, a fait mettre le comte de Nord à sa place et la comtesse de Nord après le directeur. Les personnes de la suite se sont placées aux côtés de la comtesse de Nord et M. de La Harpe a été nommé secrétaire. M. de La Harpe a lu l'abbé Arnaud, un portrait de Jules César; et M. de La Harpe, une épître sur la poésie descriptive. L'Académie a prononcé ensuite à l'unanimité que le comte de Nord et sa suite ont été reçus dans l'antichambre et ont été introduits dans la salle d'assemblée, où le cardinal de Rohan, directeur, a fait mettre le comte de Nord à sa place et la comtesse de Nord après le directeur. Les personnes de la suite se sont placées aux côtés de la comtesse de Nord et M. de La Harpe a été nommé secrétaire. M. de La Harpe a lu l'abbé Arnaud, un portrait de Jules César; et M. de La Harpe, une épître sur la poésie descriptive. L'Académie a prononcé ensuite à l'unanimité que le comte de Nord et sa suite ont été reçus dans l'antichambre et ont été introduits dans la salle d'assemblée, où le cardinal de Rohan, directeur, a fait mettre le comte de Nord à sa place et la comtesse de Nord après le directeur. Les personnes de la suite se sont placées aux côtés de la comtesse de Nord et M. de La Harpe a été nommé secrétaire. M. de La Harpe a lu l'abbé Arnaud, un portrait de Jules César; et M. de La Harpe, une épître sur la poésie descriptive. L'Académie a prononcé ensuite à l'unanimité que le comte de Nord et sa suite ont été reçus dans l'antichambre et ont été introduits dans la salle d'assemblée, où le cardinal de Rohan, directeur, a fait mettre le comte de Nord à sa place et la comtesse de Nord après le directeur. Les personnes de la suite se sont placées aux côtés de la comtesse de Nord et M. de La Harpe a été nommé secrétaire. M. de La Harpe a lu l'abbé Arnaud, un portrait de Jules César; et M. de La Harpe, une épître sur la poésie descriptive. L'Académie a prononcé ensuite à l'unanimité que le comte de Nord et sa suite ont été reçus dans l'antichambre et ont été introduits dans la salle d'assemblée, où le cardinal de Rohan, directeur, a fait mettre le comte de Nord à sa place et la comtesse de Nord après le directeur. Les personnes de la suite se sont placées aux côtés de la comtesse de Nord et M. de La Harpe a été nommé secrétaire. M. de La Harpe a lu l'abbé Arnaud, un portrait de Jules César; et M. de La Harpe, une épître sur la poésie descriptive. L'Académie a prononcé ensuite à l'unanimité que le comte de Nord et sa suite ont été reçus dans l'antichambre et ont été introduits dans la salle d'assemblée, où le cardinal de Rohan, directeur, a fait mettre le comte de Nord à sa place et la comtesse de Nord après le directeur. Les personnes de la suite se sont placées aux côtés de la comtesse de Nord et M. de La Harpe a été nommé secrétaire. M. de La Harpe a lu l'abbé Arnaud, un portrait de Jules César; et M. de La Harpe, une épître sur la poésie descriptive. L'Académie a prononcé ensuite à l'unanimité que le comte de Nord et sa suite ont été reçus dans l'antichambre et ont été introduits dans la salle d'assemblée, où le cardinal de Rohan, directeur, a fait mettre le comte de Nord à sa place et la comtesse de Nord après le directeur. Les personnes de la suite se sont placées aux côtés de la comtesse de Nord et M. de La Harpe a été nommé secrétaire. M. de La Harpe a lu l'abbé Arnaud, un portrait de Jules César; et M. de La Harpe, une épître sur la poésie descriptive. L'Académie a prononcé ensuite à l'unanimité que le comte de Nord et sa suite ont été reçus dans l'antichambre et ont été introduits dans la salle d'assemblée, où le cardinal de Rohan, directeur, a fait mettre le comte de Nord à sa place et la comtesse de Nord après le directeur. Les personnes de la suite se sont placées aux côtés de la comtesse de Nord et M. de La Harpe a été nommé secrétaire. M. de La Harpe a lu l'abbé Arnaud, un portrait de Jules César; et M. de La Harpe, une épître sur la poésie descriptive. L'Académie a prononcé ensuite à l'unanimité que le comte de Nord et sa suite ont été reçus dans l'antichambre et ont été introduits dans la salle d'assemblée, où le cardinal de Rohan, directeur, a fait mettre le comte de Nord à sa place et la comtesse de Nord après le directeur. Les personnes de la suite se sont placées aux côtés de la comtesse de Nord et M. de La Harpe a été nommé secrétaire. M. de La Harpe a lu l'abbé Arnaud, un portrait de Jules César; et M. de La Harpe, une épître sur la poésie descriptive. L'Académie a prononcé ensuite à l'unanimité que le comte de Nord et sa suite ont été reçus dans l'antichambre et ont été introduits dans la salle d'assemblée, où le cardinal de Rohan, directeur, a fait mettre le comte de Nord à sa place et la comtesse de Nord après le directeur. Les personnes de la suite se sont placées aux côtés de la comtesse de Nord et M. de La Harpe a été nommé secrétaire. M. de La Harpe a lu l'abbé Arnaud, un portrait de Jules César; et M. de La Harpe, une épître sur la poésie descriptive. L'Académie a prononcé ensuite à l'unanimité que le comte de Nord et sa suite ont été reçus dans l'antichambre et ont été introduits dans la salle d'assemblée, où le cardinal de Rohan, directeur, a fait mettre le comte de Nord à sa place et la comtesse de Nord après le directeur. Les personnes de la suite se sont placées aux côtés de la comtesse de Nord et M. de La Harpe a été nommé secrétaire. M. de La Harpe a lu l'abbé Arnaud, un portrait de Jules César; et M. de La Harpe, une épître sur la poésie descriptive. L'Académie a prononcé ensuite à l'unanimité que le comte de Nord et sa suite ont été reçus dans l'antichambre et ont été introduits dans la salle d'assemblée, où le cardinal de Rohan, directeur, a fait mettre le comte de Nord à sa place et la comtesse de Nord après le directeur. Les personnes de la suite se sont placées aux côtés de la comtesse de Nord et M. de La Harpe a été nommé secrétaire. M. de La Harpe a lu l'abbé Arnaud, un portrait de Jules César; et M. de La Harpe, une épître sur la poésie descriptive. L'Académie a prononcé ensuite à l'unanimité que le comte de Nord et sa suite ont été reçus dans l'antichambre et ont été introduits dans la salle d'assemblée, où le cardinal de Rohan, directeur, a fait mettre le comte de Nord à sa place et la comtesse de Nord après le directeur. Les personnes de la suite se sont placées aux côtés de la comtesse de Nord et M. de La Harpe a été nommé secrétaire. M. de La Harpe a lu l'abbé Arnaud, un portrait de Jules César; et M. de La Harpe, une épître sur la poésie descriptive. L'Académie a prononcé ensuite à l'unanimité que le comte de Nord et sa suite ont été reçus dans l'antichambre et ont été introduits dans la salle d'assemblée, où le cardinal de Rohan, directeur, a fait mettre le comte de Nord à sa place et la comtesse de Nord après le directeur. Les personnes de la suite se sont placées aux côtés de la comtesse de Nord et M. de La Harpe a été nommé secrétaire. M. de La Harpe a lu l'abbé Arnaud, un portrait de Jules César; et M. de La Harpe, une épître sur la poésie descriptive. L'Académie a prononcé ensuite à l'unanimité que le comte de Nord et sa suite ont été reçus dans l'antichambre et ont été introduits dans la salle d'assemblée, où le cardinal de Rohan, directeur, a fait mettre le comte de Nord à sa place et la comtesse de Nord après le directeur. Les personnes de la suite se sont placées aux côtés de la comtesse de Nord et M. de La Harpe a été nommé secrétaire. M. de La Harpe a lu l'abbé Arnaud, un portrait de Jules César; et M. de La Harpe, une épître sur la poésie descriptive. L'Académie a prononcé ensuite à l'unanimité que le comte de Nord et sa suite ont été reçus dans l'antichambre et ont été introduits dans la salle d'assemblée, où le cardinal de Rohan, directeur, a fait mettre le comte de Nord à sa place et la comtesse de Nord après le directeur. Les personnes de la suite se sont placées aux côtés de la comtesse de Nord et M. de La Harpe a été nommé secrétaire. M. de La Harpe a lu l'abbé Arnaud, un portrait de Jules César; et M. de La Harpe, une épître sur la poésie descriptive. L'Académie a prononcé ensuite à l'unanimité que le comte de Nord et sa suite ont été reçus dans l'antichambre et ont été introduits dans la salle d'assemblée, où le cardinal de Rohan, directeur, a fait mettre le comte de Nord à sa place et la comtesse de Nord après le directeur. Les personnes de la suite se sont placées aux côtés de la comtesse de Nord et M. de La Harpe a été nommé secrétaire. M. de La Harpe a lu l'abbé Arnaud, un portrait de Jules César; et M. de La Harpe, une épître sur la poésie descriptive. L'Académie a prononcé ensuite à l'unanimité que le comte de Nord et sa suite ont été reçus dans l'antichambre et ont été introduits dans la salle d'assemblée, où le cardinal de Rohan, directeur, a fait mettre le comte de Nord à sa place et la comtesse de Nord après le directeur. Les personnes de la suite se sont placées aux côtés de la comtesse de Nord et M. de La Harpe a été nommé secrétaire. M. de La Harpe a lu l'abbé Arnaud, un portrait de Jules César; et M. de La Harpe, une épître sur la poésie descriptive. L'Académie a prononcé ensuite à l'unanimité que le comte de Nord et sa suite ont été reçus dans l'antichambre et ont été introduits dans la salle d'assemblée, où le cardinal de Rohan, directeur, a fait mettre le comte de Nord à sa place et la comtesse de Nord après le directeur. Les personnes de la suite se sont placées aux côtés de la comtesse de Nord et M. de La Harpe a été nommé secrétaire. M. de La Harpe a lu l'abbé Arnaud, un portrait de Jules César; et M. de La Harpe, une épître sur la poésie descriptive. L'Académie a prononcé ensuite à l'unanimité que le comte de Nord et sa suite ont été reçus dans l'antichambre et ont été introduits dans la salle d'assemblée, où le cardinal de Rohan, directeur, a fait mettre le comte de Nord à sa place et la comtesse de Nord après le directeur. Les personnes de la suite se sont placées aux côtés de la comtesse de Nord et M. de La Harpe a été nommé secrétaire. M. de La Harpe a lu l'abbé Arnaud, un portrait de Jules César; et M. de La Harpe, une épître sur la poésie descriptive. L'Académie a prononcé ensuite à l'unanimité que le comte de Nord et sa suite ont été reçus dans l'antichambre et ont été introduits dans la salle d'assemblée, où le cardinal de Rohan, directeur, a fait mettre le comte de Nord à sa place et la comtesse de Nord après le directeur. Les personnes de la suite se sont placées aux côtés de la comtesse de Nord et M. de La Harpe a été nommé secrétaire. M. de La Harpe a lu l'abbé Arnaud, un portrait de Jules César; et M. de La Harpe, une épître sur la poésie descriptive. L'Académie a prononcé ensuite à l'unanimité que le comte de Nord et sa suite ont été reçus dans l'antichambre et ont été introduits dans la salle d'assemblée, où le cardinal de Rohan, directeur, a fait mettre le comte de Nord à sa place et la comtesse de Nord après le directeur. Les personnes de la suite se sont placées aux côtés de la comtesse de Nord et M. de La Harpe a été nommé secrétaire. M. de La Harpe a lu l'abbé Arnaud, un portrait de Jules César; et M. de La Harpe, une épître sur la poésie descriptive. L'Académie a prononcé ensuite à l'unanimité que le comte de Nord et sa suite ont été reçus dans l'antichambre et ont été introduits dans la salle d'assemblée, où le cardinal de Rohan, directeur, a fait mettre le comte de Nord à sa place et la comtesse de Nord après le directeur. Les personnes de la suite se sont placées aux côtés de la comtesse de Nord et M. de La Harpe a été nommé secrétaire. M. de La Harpe a lu l'abbé Arnaud, un portrait de Jules César; et M. de La Harpe, une épître sur la poésie descriptive. L'Académie a prononcé ensuite à l'unanimité que le comte de Nord et sa suite ont été reçus dans l'antichambre et ont été introduits dans la salle d'assemblée, où le cardinal de Rohan, directeur, a fait mettre le comte de Nord à sa place et la comtesse de Nord après le directeur. Les personnes de la suite se sont placées aux côtés de la comtesse de Nord et M. de La Harpe a été nommé secrétaire. M. de La Harpe a lu l'abbé Arnaud, un portrait de Jules César; et M. de La Harpe, une épître sur la poésie descriptive. L'Académie a prononcé ensuite à l'unanimité que le comte de Nord et sa suite ont été reçus dans l'antichambre et ont été introduits dans la salle d'assemblée, où le cardinal de Rohan, directeur, a fait mettre le comte de Nord à sa place et la comtesse de Nord après le directeur. Les personnes de la suite se sont placées aux côtés de la comtesse de Nord et M. de La Harpe a été nommé secrétaire. M. de La Harpe a lu l'abbé Arnaud, un portrait de Jules César; et M. de La Harpe, une épître sur la poésie descriptive. L'Académie a prononcé ensuite à l'unanimité que le comte de Nord et sa suite ont été reçus dans l'antichambre et ont été introduits dans la salle d'assemblée, où le cardinal de Rohan, directeur, a fait mettre le comte de Nord à sa place et la comtesse de Nord après le directeur. Les personnes de la suite se sont placées aux côtés de la comtesse de Nord et M. de La Harpe a été nommé secrétaire. M. de La Harpe a lu l'abbé Arnaud, un portrait de Jules César; et M. de La Harpe, une épître sur la poésie descriptive. L'Académie a prononcé ensuite à l'unanimité que le comte de Nord et sa suite ont été reçus dans l'antichambre et ont été introduits dans la salle d'assemblée, où le cardinal de Rohan, directeur, a fait mettre le comte de Nord à sa place et la comtesse de Nord après le directeur. Les personnes de la suite se sont placées aux côtés de la comtesse de Nord et M. de La Harpe a été nommé secrétaire. M. de La Harpe a lu l'abbé Arnaud, un portrait de Jules César; et M. de La Harpe, une épître sur la poésie descriptive. L'Académie a prononcé ensuite à l'unanimité que le comte de Nord et sa suite ont été reçus dans l'antichambre et ont été introduits dans la salle d'assemblée, où le cardinal de Rohan, directeur, a fait mettre le comte de Nord à sa place et la comtesse de Nord après le directeur. Les personnes de la suite se sont placées aux côtés de la comtesse de Nord et M. de La Harpe a été nommé secrétaire. M. de La Harpe a lu l'abbé Arnaud, un portrait de Jules César; et M. de La Harpe, une épître sur la poésie descriptive. L'Académie a prononcé ensuite à l'unanimité que le comte de Nord et sa suite ont été reçus dans l'antichambre et ont été introduits dans la salle d'assemblée, où le cardinal de Rohan, directeur, a fait mettre le comte de Nord à sa place et la comtesse de Nord après le directeur. Les personnes de la suite se sont placées aux côtés de la comtesse de Nord et M. de La Harpe a été nommé secrétaire. M. de La Harpe a lu l'abbé Arnaud, un portrait de Jules César; et M. de La Harpe, une épître sur la poésie descriptive. L'Académie a prononcé ensuite à l'unanimité que le comte de Nord et sa suite ont été reçus dans l'antichambre et ont été introduits dans la salle d'assemblée, où le cardinal de Rohan, directeur, a fait mettre le comte de Nord à sa place et la comtesse de Nord après le directeur. Les personnes de la suite se sont placées aux côtés de la comtesse de Nord et M. de La Harpe a été nommé secrétaire. M. de La Harpe a lu l'abbé Arnaud, un portrait de Jules César; et M. de La Harpe, une épître sur la poésie descriptive. L'Académie a prononcé ensuite à l'unanimité que le comte de Nord et sa suite ont été reçus dans l'antichambre et ont été introduits dans la salle d'assemblée, où le cardinal de Rohan, directeur, a fait mettre le comte de Nord à sa place et la comtesse de Nord après le directeur. Les personnes de la suite se sont placées aux côtés de la comtesse de Nord et M. de La Harpe a été nommé secrétaire. M. de La Harpe a lu l'abbé Arnaud, un portrait de Jules César; et M. de La Harpe, une épître sur la poésie descriptive. L'Académie a prononcé ensuite à l'unanimité que le comte de Nord et sa suite ont été reçus dans l'antichambre et ont été introduits dans la salle d'assemblée, où le cardinal de Rohan, directeur, a fait mettre le comte de Nord à sa place et la comtesse de Nord après le directeur. Les personnes de la suite se sont placées aux côtés de la comtesse de Nord et M. de La Harpe a été nommé secrétaire. M. de La Harpe a lu l'abbé Arnaud, un portrait de Jules César; et M. de La Harpe, une épître sur la poésie descriptive. L'Académie a prononcé ensuite à l'unanimité que le comte de Nord et sa suite ont été reçus dans l'antichambre et ont été introduits dans la salle d'assemblée, où le cardinal de Rohan, directeur, a fait mettre le comte de Nord à sa place et la comtesse de Nord après le directeur. Les personnes de la suite se sont placées aux côtés de la comtesse de Nord et M. de La Harpe a été nommé secrétaire. M. de La Harpe a lu l'abbé Arnaud, un portrait de Jules César; et M. de La Harpe, une épître sur la poésie descriptive. L'Académie a prononcé ensuite à l'unanimité que le comte de Nord et sa suite ont été reçus dans l'antichambre et ont été introduits dans la salle d'assemblée, où le cardinal de Rohan, directeur, a fait mettre le comte de Nord à sa place et la comtesse de Nord après le directeur. Les personnes de la suite se sont placées aux côtés de la comtesse de Nord et M. de La Harpe a été nommé secrétaire. M. de La Harpe a lu l'abbé Arnaud, un portrait de Jules César; et M. de La Harpe, une épître sur la poésie descriptive. L'Académie a prononcé ensuite à l'unanimité que le comte de Nord et sa suite ont été reçus dans l'antichambre et ont été introduits dans la salle d'assemblée, où le cardinal de Rohan, directeur, a fait mettre le comte de Nord à sa place et la comtesse de Nord après le directeur. Les personnes de la suite se sont placées aux côtés de la comtesse de Nord et M. de La Harpe a été nommé secrétaire. M. de La Harpe a lu l'abbé Arnaud, un portrait de Jules César; et M. de La Harpe, une épître sur la poésie descriptive. L'Académie a prononcé ensuite à l'unanimité que le comte de Nord et sa suite ont été reçus dans l'antichambre et ont été introduits dans la salle d'assemblée, où le cardinal de Rohan, directeur, a fait mettre le comte de Nord à sa place et la comtesse de Nord après le directeur. Les personnes de la suite se sont placées aux côtés de la comtesse de Nord et M. de La Harpe a été nommé secrétaire. M. de La Harpe a lu l'abbé Arnaud, un portrait de Jules César; et M. de La Harpe, une épître sur la poésie descriptive. L'Académie a prononcé ensuite à l'unanimité que le comte de Nord et sa suite ont été reçus dans l'antichambre et ont été introduits dans la salle d'assemblée, où le cardinal de Rohan, directeur, a fait mettre le comte de Nord à sa place et la comtesse de Nord après le directeur. Les personnes de la suite se sont placées aux côtés de la comtesse de Nord et M. de La Harpe a été nommé secrétaire. M. de La Harpe a lu l'abbé Arnaud, un portrait de Jules César; et M. de La Harpe, une épître sur la poésie descriptive. L'Académie a prononcé ensuite à l'unanimité que le comte de Nord et sa suite ont été reçus dans l'antichambre et ont été introduits dans la salle d'assemblée, où le cardinal de Rohan, directeur, a fait mettre le comte de Nord à sa place et la comtesse de Nord après le directeur. Les personnes de la suite se sont placées aux côtés de la comtesse de Nord et M. de La Harpe a été nommé secrétaire. M. de La Harpe a lu l'abbé Arnaud, un portrait de Jules César; et M. de La Harpe, une épître sur la poésie descriptive. L'Académie a prononcé ensuite à l'unanimité que le comte de Nord et sa suite ont été reçus dans l'antichambre et ont été introduits dans la salle d'assemblée, où le cardinal de Rohan, directeur, a fait mettre le comte de Nord à sa place et la comtesse de Nord après le directeur. Les personnes de la suite se sont placées aux côtés de la comtesse de Nord et M. de La Harpe a été nommé secrétaire. M. de La Harpe a lu l'abbé Arnaud, un portrait de Jules César; et M. de La Harpe, une épître sur la poésie descriptive. L'Académie a prononcé ensuite à l'unanimité que le comte de Nord et sa suite ont été reçus dans l'antichambre et ont été introduits dans la salle d'assemblée, où le cardinal de Rohan, directeur, a fait mettre le comte de Nord à sa place et la comtesse de Nord après le directeur. Les personnes de la suite se sont placées aux côtés de la comtesse de Nord et M. de La Harpe a été nommé secrétaire. M. de La Harpe a lu l'abbé Arnaud, un portrait de Jules César; et M. de La Harpe, une épître sur la poésie descriptive. L'Académie a prononcé ensuite à l'unanimité que le comte de Nord et sa suite ont été reçus dans l'antichambre et ont été introduits dans la salle d'assemblée, où le cardinal de Rohan, directeur, a fait mettre le comte de Nord à sa place et la comtesse de Nord après le directeur. Les personnes de la suite se sont placées aux côtés de la comtesse de Nord et M. de La Harpe a été nommé secrétaire. M. de La Harpe a lu l'abbé Arnaud, un portrait de Jules César; et M. de La Harpe, une épître sur la poésie descriptive. L'Académie a prononcé ensuite à l'unanimité que le comte de Nord et sa suite ont été reçus dans l'antichambre et ont été introduits dans la salle d'assemblée, où le cardinal de Rohan, directeur, a fait mettre le comte de Nord à sa place et la comtesse de Nord après le directeur. Les personnes de la suite se sont placées aux côtés de la comtesse de Nord et M. de La Harpe a été nommé secrétaire. M. de La Harpe a lu l'abbé Arnaud, un portrait de Jules César; et M. de La Harpe, une épître sur la poésie descriptive. L'Académie a prononcé ensuite à l'unanimité que le comte de Nord et sa suite ont été reçus dans l'antichambre et ont été introduits dans la salle d'assemblée, où le cardinal de Rohan, directeur, a fait mettre le comte de Nord à sa place et la comtesse de Nord après le directeur. Les personnes de la suite se sont placées aux côtés de la comtesse de Nord et M. de La Harpe a été nommé secrétaire. M. de La Harpe a lu l'abbé Arnaud, un portrait de Jules César; et M. de La Harpe, une épître sur la poésie descriptive. L'Académie a prononcé ensuite à l'unanimité que le comte de Nord et sa suite ont été reçus dans l'antichambre et ont été introduits dans la salle d'assemblée, où le cardinal de Rohan, directeur, a fait mettre le comte de Nord à sa place et la comtesse de Nord après le directeur. Les personnes de la suite se sont placées aux côtés de la comtesse de Nord et M. de La Harpe a été nommé secrétaire. M. de La Harpe a lu l'abbé Arnaud, un portrait de Jules César; et M. de La Harpe, une épître sur la poésie descriptive. L'Académie a prononcé ensuite à l'unanimité que le comte de Nord et sa suite ont été reçus dans l'antichambre et ont été introduits dans la salle d'assemblée, où le cardinal de Rohan, directeur, a fait mettre le comte de Nord à sa place et la comtesse de Nord après le directeur. Les personnes de la suite se sont placées aux côtés de la comtesse de Nord et M. de La Harpe a été nommé secrétaire. M. de La Harpe a lu l'abbé Arnaud, un portrait de Jules César; et M. de La Harpe, une épître sur la poésie descriptive. L'Académie a prononcé ensuite à l'unanimité que le comte de Nord et sa suite ont été reçus dans l'antichambre et